

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 octobre 2016 - Convocation du 29 septembre 2016

L'an deux mille seize le 6 octobre 2016 à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Brouzet les Quissac s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence du Maire Laurent ALBEROLA.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Présents : ALBEROLA Laurent – CHASSAING Géraldine – GUENIOU Patricia – Ingrid VIDAL- SCHMITTER Cédric- GAUBIAC Laurent- CAZALIS Didier.

Absents : GOUMENT Jérémy, LOUETTE Dominique

Pouvoir : VIDAL Sandrine a donné pouvoir à GUENIOU Patricia

Secrétaire de séance : CAZALIS Didier

Début de séance : 19h30

1. Approbation séance du 20 juin 2016.

Monsieur Laurent ALBEROLA, donne lecture du compte-rendu de la séance du 20 juin 2016. Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès-verbal de la séance du 20 juin 2016.

2. Demande de subvention Pacte Territorial

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le Conseil Départemental a mis en place un Pacte Territorial permettant aux communes de bénéficier d'une aide pour un projet défini.

Il présente un projet de travaux de voirie concernant le goudronnage, l'enlèvement de jardinières de la place d'Aiguebelle ainsi que la remise à niveau de regards du réseau d'assainissement collectif.

Ces travaux permettront aux usagers de circuler et stationner en toute sécurité.

Plusieurs devis ont été demandés, c'est l'entreprise CABRIT TP qui a été retenue pour un montant de :

12 100 € HT soit 14 520€ TTC.

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le projet de réfection de voirie de la place d'Aiguebelle
- De solliciter l'aide du Conseil Départemental dans le cadre du contrat Territorial
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document rapportant au projet

3. Demande de subvention associations.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que plusieurs associations ont fait une demande de subvention

- Association TEL EST TON CŒUR (AFM TELETHON)
- Croix Rouge de Quissac
- Association VALLEY'S DANCERS
- AFSEP (personnes atteintes de Scléroses en plaques)
- Collège de Quissac pour un voyage scolaire
- Association Solidarité Paysans.

Il propose au conseil municipal d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

TEL EST TON CŒUR 60 €
VALLEY'S DANCER 500€.

Madame Géraldine CHASSAING, Présidente de l'association VALLEY'S DANCERS sort de la salle et ne participe pas au vote.

Après discussion, le conseil municipal décide d'attribuer une subvention aux associations nommées ci-dessus.

4. Changement de logiciels et dématérialisation

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que suite à la dématérialisation des actes, des factures, que le prestataire actuel nous propose des devis élevés, et que certains logiciels ne sont pas complets, plusieurs devis ont été demandés à d'autres prestataires pour les logiciels comptabilité paie élections état civil.

Après étude des devis, le conseil municipal décide à l'unanimité de choisir comme prestataire AGEDI pour un montant de : 1436 € HT soit 1723.20€ TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal est d'accord à l'unanimité pour le choix de ce prestataire

5. EPTB VIDOURLE, point sur les bassins de rétention, discussion sur les actions à mener.

Monsieur le Maire fait un exposé de la situation et informe le conseil municipal que les bassins retenus sur la commune de Brouzet les Quissac ne sont pas légitimes et que des procédures en justice seront probablement nécessaires pour la défense des intérêts de la commune.

6. Urbanisme permis d'aménager quartier les Coulouvres.

Monsieur le Maire, informe le conseil municipal qu'un permis d'aménager a été déposé par les TERRES DU SOLEIL, Ce projet se situe quartier des Coulouvres, 24 lots sont prévus.

Le projet est présenté au conseil municipal, toutes les personnes présentes ont pu en prendre connaissance.

Afin d'étudier le dossier, une commission d'urbanisme est prévue pour le jeudi 13 octobre à 21 heures.

7. Informations diverses

SIRP

Monsieur Cédric SCHMITTER, délégué au SIRP fait part au Conseil Municipal que Monsieur Richard LOPEZ, donne sa démission de la Présidence du SIRP.

Mobilier

Plusieurs membres du conseil municipal demandent la possibilité d'acheter des tables et bancs pour le foyer, ainsi que des bancs pour l'extérieur notamment aux abords du cimetière.

Séance levée à 22h15

Le Maire,
Laurent ALBEROLA

